

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 10 novembre 2022



DES BORNES ÉTHYLOTESTS PUBLIQUES EN PROVINCE DE LUXEMBOURG

Après Namur en octobre dernier, où elles ont été utilisées plus de 4.000 fois, les bornes éthylotests en libre-service sont présentes dans des établissements de la province de Luxembourg pendant tout le mois novembre.

Cette semaine, elles aideront notamment les nombreux wallons qui profiteront du long week-end pour faire la fête à faire le bon choix : ne pas reprendre le volant s'ils ont bu de l'alcool. Chaque année, le 11 novembre, plus d'un conducteur impliqué dans un accident corporel sur 4 (28%) est sous l'influence de l'alcool en Wallonie. C'est presque 2 fois plus que la moyenne annuelle de 15%.

Plus d'accidents avec alcool les jours fériés

Les veilles de jour férié sont des moments propices à l'organisation de soirées lors desquelles l'alcool est souvent présent. Les accidents liés à l'alcool y sont dès lors également plus fréquents.

Sur base des contrôles d'alcoolémie menés par la police à la suite d'un accident avec tués ou blessés, en moyenne 1 accident sur 6 (15%) est lié à l'alcool en Wallonie. Mais les jours fériés, cette proportion augmente considérablement. Six dates enregistrent ainsi une part plus élevée de conducteurs contrôlés positifs à l'alcool après un accident : les 1^{er} et 11 novembre (27-28%), le 1^{er} janvier (32%), le 1^{er} mai et le 21 juillet (23%) et enfin le 15 août (22%).

Wallonie sécurité routière

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 10 novembre 2022

6 lieux festifs de la province de Luxembourg équipés de bornes

Pour sensibiliser les Wallons aux risques de l'alcool au volant, Valérie de Bue, la Ministre wallonne en charge de la sécurité routière, et l'AWSR installent des bornes éthylotests dans des établissements festifs depuis le mois de juin, dans le cadre d'un projet pilote.

Après les provinces de Brabant wallon, Liège et Namur, ces bornes sont disponibles dans 6 établissements de la province de Luxembourg pendant le mois de novembre : le Forum d'Ortho (La Roche-en-Ardenne), le MandaBar (Marche-en-Famenne), le Point B'Arts (Etalle), le Nul Bar ailleurs (Durbuy), la Vieille Ardenne (Bouillon) et enfin, le complexe sportif de la ville d'Arlon.

Namur : 3 utilisateurs sur 5 avaient dépassé la limite

Pendant tout le mois d'octobre en province de Namur, les bornes ont été utilisées 4.100 fois. Depuis le lancement du projet en juin dernier, on enregistre au total plus de 12.000 utilisations.

Deux utilisateurs sur 3 avaient trop bu¹

2 utilisateurs sur 3 (59%) avaient un taux supérieur à la limite légale de 0,5 grammes par litre de sang.

• L'auto-évaluation toujours compliquée

Tout comme les résultats observés dans les autres provinces, un conducteur sur 3 n'avait pas correctement évalué son alcoolémie par rapport à la limite légale. Parmi ceux-ci 47% pensaient que leur taux d'alcool était inférieur à leur alcoolémie réelle.

On constate que les utilisateurs ont le plus de difficultés à s'évaluer lorsque leur alcoolémie se situe juste en-dessous de la limite légale. Par ailleurs, une personne sur 5 (22%) avec un taux d'alcool de plus de 1,14 gramme par litre de sang (soit plus de 2 fois la limite légale) pensait toujours être en dessous de la limite avant de souffler.

• Près de 8 utilisateurs sur 10 se sont adaptés²

Le bilan de l'utilité des bornes en province de Namur est très positif puisque **78% des utilisateurs** positifs se sont adaptés après avoir soufflé en diminuant leur consommation d'alcool et/ou en postposant leur trajet retour. C'est plus que les résultats observés dans les autres provinces : en province du Brabant wallon 70% des utilisateurs avaient modifié leurs plans et 63% à Liège.

¹ Données récoltées via les bornes (4.100 utilisations)

² Données provenant des entretiens en face à face réalisés par l'AWSR au sein des établissements festifs (325 personnes interrogées) au mois d'octobre 2022.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 10 novembre 2022

• Un quart des clients n'avaient pas bu

En province de Namur, un quart des clients interrogés par l'AWSR en fin de soirée ont indiqué n'avoir pas du tout consommé d'alcool¹. C'est plus que dans les provinces du Brabant wallon et de Liège où respectivement 15% et 4% des clients n'avaient pas bu.

Prochaines étapes : test en Hainaut et évaluation finale

Le projet pilote se clôturera début janvier après un dernier test dans la province de Hainaut. Au total, une trentaine de lieux de fête wallons auront accueilli les bornes d'ici la fin de l'année.

L'évaluation globale du projet est attendue pour début 2023.

Ensemble, partageons mieux la route pour préserver la vie de tous.

Contact Presse
Belinda DEMATTIA
0498/048.361
belinda.demattia@awsr.be
www.awsr.be



